

**RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE  
L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN  
PRÉSENTÉ LE 18 SEPTEMBRE 2012**



## **INTRODUCTION**

C'est avec plaisir que je fais rapport, au nom des membres du conseil de l'arrondissement, de la Situation financière de l'arrondissement de Verdun, et ce, tel que prévu par la Loi des cités et villes.

Tout d'abord, je présenterai le rapport du Vérificateur général de la Ville de Montréal, de même que les résultats de l'exercice 2011. Je poursuivrai avec une analyse préliminaire de l'exercice 2012. Quant au budget 2013, il vous a été présenté un peu plus tôt ce soir. Je ferai donc un simple survol des faits saillants.

## **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2011**

En 2011, des recommandations ont été émises quant au respect des ententes d'achats négociées par la Ville de Montréal. Les ajustements appropriés ont été apportés à cet effet.

## **ÉTATS FINANCIERS 2011 : RÉSULTATS ET ANALYSE**

### **BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Pour l'année 2011, l'arrondissement de Verdun disposait d'un budget de fonctionnement de 38 762 900 \$, réparti comme suit : des revenus de source locale totalisant 4 376 400 \$, une allocation de 32 136 000 \$ provenant de la Ville de Montréal, une taxe d'arrondissement de 1 863 000 \$ et une affectation de son surplus de 387 500 \$.

À la suite d'une gestion rigoureuse appliquée tout au cours de l'année 2011, l'arrondissement a pu terminer l'exercice financier avec un surplus de gestion de 3 573 900 \$, profitant notamment du règlement d'une cause en faveur de la Ville de Montréal qui, à elle seule, procure à l'arrondissement un montant de 1 402 100 \$.

Ce surplus de gestion s'explique aussi par les facteurs suivants :

Au chapitre des revenus, un écart, principalement en regard des permis de construction, de 94 200 \$, est à l'origine d'excédents dégagés tandis qu'une contribution pour fins de parcs de 148 600 \$ est incluse dans le poste autres revenus.

Le montant inscrit au poste dotation budgétaire provient principalement des taxes foncières imposées annuellement par la Ville de Montréal ainsi que des sommes recueillies par la taxe spéciale d'arrondissement. Des crédits additionnels reçus de la Ville de Montréal s'ajoutent également à ce poste.

Au chapitre des dépenses de fonctionnement, nous avons enregistré des plus et des moins. Ainsi au niveau de la rémunération globale, aucune économie substantielle n'est à signaler en raison de coûts excédentaires assumés pour le poste de cotisations de l'employeur au titre des régimes de retraite 2011. Se greffent aussi à la composition de ce surplus, des coûts moindres que budgétisés pour certains de nos services professionnels, techniques et autres. À titre d'exemple, des économies ont été réalisées au niveau des honoraires professionnels pour services juridiques et relations de travail. Enfin, d'autres économies furent enregistrées au

chapitre des dépenses de pièces et accessoires pour l'entretien et la réparation des bâtiments, matériel roulant, équipement et infrastructures municipales en raison de certains travaux priorités par l'arrondissement, tout comme pour les coûts de l'énergie et de l'essence.

En regard des affectations, le montant de 420 000 \$ représente des acquisitions d'immobilisations financées à la suite de virements budgétaires en provenance des dépenses de fonctionnement et le montant de 209 000 \$ représente, quant à lui, notre remboursement au fonds de roulement et un montant à transférer à notre fonds de parcs et terrains de jeux dont le revenu est présenté précédemment au poste autres revenus.

Pour le surplus affecté de 1 023 000 \$, ce montant représente l'effet de la comptabilisation de notre appropriation de surplus, tel qu'établi au moment d'adopter le budget original 2011, ainsi que de nouvelles appropriations au surplus en cours d'année pour le financement de dépenses de fonctionnement.

Pour le poste correction – corporatif, il s'agit essentiellement d'ajustements de fin d'année considérés par le corporatif, à savoir principalement une subvention de revenu pour l'acquisition des livres de bibliothèques, suivi de corrections, dites générales (vente d'actifs) et particulières (notamment à l'égard des régimes de retraite). Enfin, ce poste inclut l'effet du règlement de la cause mentionnée précédemment.

L'attribution et l'utilisation de ces surplus par l'arrondissement de Verdun respectent la politique établie par le conseil municipal de la Ville de Montréal.

**Arrondissement de Verdun**

Exercice terminé le 31 décembre 2011

| <b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>             |               | <i>(en milliers de dollars)</i> |                     |
|------------------------------------------------|---------------|---------------------------------|---------------------|
|                                                | <b>2011</b>   |                                 | <b>2010</b>         |
|                                                | <b>Total</b>  |                                 | <b>Total</b>        |
|                                                | <b>Budget</b> | <b>Réalisations</b>             | <b>Réalisations</b> |
| <b>Revenus</b>                                 |               |                                 |                     |
| Taxes                                          |               |                                 |                     |
| Paielements tenant lieu de taxes               |               |                                 |                     |
| Transferts                                     | 176           | 10                              | 20                  |
| Services rendus                                | 3 395         | 3 816                           | 3 3775              |
| Imposition de droits                           | 686           | 702                             | 842                 |
| Amendes et pénalités                           | 120           | 124                             | 61                  |
| Intérêts                                       |               | 4                               | 7                   |
| Autres revenus                                 |               | 225                             | 96                  |
| Dotation budgétaire                            | 33 999        | 34 393                          | 32 365              |
|                                                | <b>38 376</b> | <b>39 274</b>                   | <b>37 166</b>       |
| <b>Dépenses de fonctionnement</b>              |               |                                 |                     |
| Administration générale                        | 5 530         | 5 403                           | 4 816               |
| Sécurité publique                              | 936           | 949                             | 913                 |
| Transport                                      | 12 757        | 12 370                          | 11 051              |
| Hygiène du milieu                              | 5 337         | 5 044                           | 4 363               |
| Santé et bien-être                             | 158           | 165                             | 123                 |
| Aménagement, urbanisme et développement        | 1 963         | 2 269                           | 2 248               |
| Loisirs et culture                             | 12 082        | 11 746                          | 10 765              |
| Frais de financement                           |               |                                 |                     |
|                                                | <b>38 763</b> | <b>37 946</b>                   | <b>34 279</b>       |
| <b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>         | <b>(387)</b>  | <b>1 328</b>                    | <b>2 887</b>        |
| <b>Financement</b>                             |               |                                 |                     |
| Remboursement de la dette à long terme         |               |                                 |                     |
| <b>Affectations</b>                            |               |                                 |                     |
| Activités d'immobilisations                    |               | (420)                           | (207)               |
| Surplus non affecté                            |               |                                 |                     |
| Surplus affecté                                | 387           | 1 023                           | 831                 |
| Réserves financières et fonds réservés         |               | (209)                           | (163)               |
| Montant à pourvoir dans le futur               |               |                                 |                     |
|                                                | <b>387</b>    | <b>394</b>                      | <b>(461)</b>        |
| <b>Surplus de gestion selon budget modifié</b> |               | <b>1 722</b>                    | <b>3 348</b>        |
| Corrections - Corporatif                       |               | 1 852                           | 256                 |
| <b>Surplus de gestion</b>                      |               | <b>3 574</b>                    | <b>3 604</b>        |

## PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

### Volet protection

L'enveloppe du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Verdun était constituée en 2011 d'un montant initial de 3 944 000 \$. En tenant compte du report des sommes non dépensées en 2010 de l'ordre de 5 053 000 \$, des sommes transférées des activités financières totalisant 583 000 \$, d'une subvention de 220 000 \$ et d'un remboursement par un tiers de 8 000 \$; l'arrondissement disposait donc en 2011, à des fins d'investissement, d'une enveloppe totale de 9 808 000 \$. De ce total, un montant de 4 466 000 \$ a été reporté à 2012.

S'ajoute aussi au même volet un montant de 2 821 000 \$ en provenance d'un budget corporatif mais duquel un montant de 1 928 000 \$ est reporté à 2012. De plus, le don par la Fondation des Canadiens pour l'enfance de la patinoire construite dans le parc Willibrord, d'une valeur estimée à 1 139 000 \$, a été ajouté aux immobilisations de la Ville.

Ainsi, au nombre des principaux investissements réalisés en 2011, mentionnons :

|                                              |                     |
|----------------------------------------------|---------------------|
| • Programme d'amélioration des aires de jeux | 2 648 000 \$        |
| • Programme de réfection routière            | 1 366 000 \$        |
| • Programme de protection des bâtiments      | 2 281 000 \$        |
| • Programme de remplacement de véhicules     | 909 000 \$          |
| • Autres                                     | <u>170 000 \$</u>   |
|                                              | <u>7 374 000 \$</u> |

Les sources de financement pour ces investissements de 2011 se détaillent de la façon suivante :

|                                                                                                                                   |                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| • Emprunt à la charge des citoyens de l'arrondissement, payable sur le compte de taxes de 2013, selon les directives corporatives | 3 568 000 \$        |
| • Emprunt à la charge de l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal                                                          | 765 000 \$          |
| • Budget de fonctionnement (transfert aux activités d'investissement) et appropriation de surplus                                 | 1 674 000 \$        |
| • Autres sources                                                                                                                  | <u>1 367 000 \$</u> |
|                                                                                                                                   | <u>7 374 000 \$</u> |

### Volet développement

Aucun nouveau budget n'a été ajouté à ce volet en 2011; le budget provient du report des sommes non dépensées en 2010, de l'ordre de 133 000 \$. De cette somme, un montant de 127 000 \$ a été reporté à 2012.

La majorité des investissements du volet développement sont maintenant sous la gestion des services corporatifs. En 2011, une dépense de 6 000 \$ a été réalisée afin de terminer les anciens projets d'infrastructures de voirie.

Les sources de financement de ces investissements de 2011 sont constituées d'emprunts à la charge de l'ensemble des contribuables de la Ville de Montréal.

### **Autres projets**

Des investissements de l'ordre de 5 103 000 \$ pour les infrastructures à L'Île-des-Sœurs, sous la responsabilité du Service de la mise en valeur du territoire, ont été réalisés en 2011.

Des améliorations au réseau de l'eau de l'arrondissement ont été réalisées pour un montant de 3 745 000 \$. Ces dépenses sont sous la responsabilité de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE).

## **INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE 2012**

### **BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Pour l'exercice 2012, l'arrondissement de Verdun a adopté un budget de 39 706 300 \$. Le financement de ce budget se composait des éléments suivants : des revenus de source locale de 4 761 000 \$, une allocation de la Ville de Montréal de 32 277 700 \$, une affectation de surplus de l'ordre de 517 600 \$ et une taxe d'arrondissement pour un montant de 2 150 000 \$.

Notre planification budgétaire établie à ce jour nous permet d'envisager un surplus d'exercice estimé à 500 000 \$.

### **PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

#### **Volet protection**

Nous prévoyons investir 16 701 000 \$ dans le programme d'immobilisations 2012. Cet investissement inclut, entre autres, l'enveloppe du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Verdun de 2012 pour un montant de 4 632 000 \$, un report de 2011 de 6 394 000 \$ et des montants transférés des activités financières totalisant 1 772 000 \$. Un budget de 3 903 000 \$ en provenance du corporatif est ajouté pour 2012, majoritairement pour la réalisation de la nouvelle salle de spectacles.

Parmi les principaux investissements prévus :

- |                                                                 |              |
|-----------------------------------------------------------------|--------------|
| • Réfection d'équipement et réaménagement de parcs et de berges | 3 600 000 \$ |
| • Programme de réfection routière                               | 2 120 000 \$ |
| • Programme de protection des bâtiments                         | 4 927 000 \$ |
| • Lieu de diffusion culturelle                                  | 4 602 000 \$ |

|                                          |                      |
|------------------------------------------|----------------------|
| • Programme de remplacement de véhicules | 1 411 000 \$         |
| • Autres                                 | <u>41 000 \$</u>     |
|                                          | <u>16 701 000 \$</u> |

Ces investissements seront financés par un emprunt à la charge des contribuables de l'arrondissement pour un montant de 9 025 000 \$ et un emprunt à la charge de l'ensemble des contribuables de la Ville de Montréal pour un montant de 5 831 000 \$, de même que par le budget de fonctionnement pour un montant de 1 845 000 \$.

### **Volet développement**

Tel que mentionné précédemment, les investissements de ce volet sont maintenant sous la gestion des services corporatifs.

### **Autres projets**

On prévoit dépenser 4 967 000 \$ pour l'amélioration du service d'eau de l'arrondissement dont le budget provient du fonds de l'eau et dont le financement demeure à la charge de l'ensemble des contribuables de la Ville de Montréal.

Dans le quartier de L'Île-des-Sœurs, des investissements de l'ordre de 4 515 000 \$ sont prévus afin de poursuivre le développement de ce quartier. Ces investissements sont rendus possibles grâce au fonds d'investissement mis en place par la Ville de Montréal pour promouvoir le développement de grands projets.

L'arrondissement connaîtra en fin d'année 2012 les soldes qui pourront être transférés en 2013 pour les volets protection et développement selon le degré d'avancement des projets actuellement en cours. Cependant, une directive émise en regard des projets financés par des budgets corporatifs spécifie que pour bénéficier d'un report budgétaire à 2013, les projets doivent avoir été initiés au cours de 2012.

## **ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2013**

### **BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

C'est toujours dans un contexte de ressources financières limitées que la Ville de Montréal a établi les transferts centraux des arrondissements pour l'exercice 2013. Comme vous le savez probablement, la Ville de Montréal a procédé, au début de 2012, à une démarche visant à reformer le financement des arrondissements. Un travail d'établissement de paramètres et de normes sera entrepris en vue de terminer la réforme du financement des arrondissements. L'année 2013 en sera une de transition.

Quelques points saillants à signaler pour 2013 concernant l'arrondissement de Verdun.

|                                                            |            |
|------------------------------------------------------------|------------|
| • Ajustement budgétaire visant à corriger la sous-dotation | 583 600 \$ |
|------------------------------------------------------------|------------|

- Hausse de 2,2 % du montant d'équilibre de 2012,  
équivalente à l'augmentation de l'indice du prix  
à la consommation (IPC) 704 700 \$
- Couverture des coûts engendrés par le développement (*fonds de développement*) 118 300 \$

Enfin, pour l'ensemble des arrondissements, il y a lieu de signaler un transfert aux arrondissements d'un espace fiscal correspondant à 0,05 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière.

Ainsi, pour couvrir l'ensemble de nos dépenses projetées pour 2013, l'arrondissement de Verdun pourra compter sur des transferts centraux (taxation Montréal) auxquels s'ajouteront nos revenus de source locale, l'espace fiscal reçu de la Ville de Montréal, une appropriation de surplus et, comme par les années précédentes, notre taxe d'arrondissement.

L'exercice budgétaire 2013 vous a été présenté un peu plus tôt ce soir et sera adopté lors d'une séance extraordinaire devant se tenir à 19 h.

Enfin, il y a lieu de signaler que le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière le 15 septembre 2010 est entré en vigueur pour les années 2011, 2012 et 2013; 2013 constituant la dernière année d'application de l'étalement dudit rôle.

#### **PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

Le budget du programme triennal d'immobilisations pour les années 2013 à 2015 fixé par la Ville de Montréal à 10 301 000 \$ a été adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement, tenue le 3 juillet 2012.

#### **ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Tel que mentionné plus tôt, l'arrondissement de Verdun adoptera ce soir, dans le cadre d'une assemblée extraordinaire, son budget de fonctionnement 2013.

#### **RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE POUR LES CONSEILLERS QUI OCCUPENT UN POSTE PARTICULIER AU SEIN DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

|                                                                 |                |
|-----------------------------------------------------------------|----------------|
| Pour le maire suppléant :                                       | 138 \$/mois    |
| Pour les présidents de commission :                             | 2 110 \$/année |
| Il n'y a aucune allocation de dépenses en lien avec ces postes. |                |

De plus, chacun des conseillers d'arrondissement de l'arrondissement de Verdun bénéficie d'une rémunération additionnelle de 6 983 \$ par année.

Ces rémunérations additionnelles sont conformes au règlement et à la loi.

## **CONTRATS**

### **LISTE DES CONTRATS**

Tel que requis par l'article 144,7 de la Charte de la Ville de Montréal, la division des ressources financières de l'arrondissement a dressé la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ pour un même cocontractant. Tous ces contrats pour la période du 14 septembre 2011 au 22 août 2012 inclusivement ont été approuvés par le conseil d'arrondissement.

## **CONCLUSION**

Comme vous pouvez le constater, l'arrondissement de Verdun est en excellente santé financière et ce, malgré les nombreux défis auxquels il a dû faire face. Ce bilan témoigne notamment de l'énergie consacrée par une équipe composée de membres du conseil à l'écoute des citoyens et de gestionnaires qualifiés, dédiés à la réalisation des mandats qui leur sont confiés.

Notre objectif ultime a toujours été, et demeure encore à ce jour, notre volonté d'offrir à la population des services de proximité de grande qualité et j'ose affirmer que l'arrondissement de Verdun affiche à ce chapitre une performance remarquable. Nous avons encore d'audacieux projets à l'étude, chacun d'eux visant l'amélioration de la qualité de vie des résidents. Bien que nous soyons très actifs sur la table à dessin, je puis cependant vous assurer que nous ne débiterons la réalisation de ces projets que lorsque les sommes requises seront au rendez-vous.

Je vous remercie de votre confiance et de votre appui pour faire de Verdun, un arrondissement exceptionnel où il fait bon vivre.

Présenté par  
le maire de l'arrondissement de Verdun  
M. Claude Trudel  
le mardi 18 septembre 2012